

**COMMUNE DE VERSAUGUES**  
**COMPTE RENDU N°2016/04 DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU VENDREDI 24 JUIN**

L'an deux mil seize, le VENDREDI 24 JUIN à VINGT HEURES TRENTE,  
Le Conseil Municipal de VERSAUGUES, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Louis ACCARY, Maire.

**Date de Convocation** : 16 JUIN 2016

*Nombre de Conseillers en exercice : 11      Nombre de Présents : 10      Nombre de Votants : 10*

**Étaient présents** : Louis ACCARY, Maire, Patrick BERLAND, Colette RISSO, Adjoint, Betty CARLI, Martine CHATELLIER,, Chantal MERLE, Christophe BORDE, Daniel BOURGEON, Ludovic DAVID et Stéphane MURE, Conseillers Municipaux.

**Était absent** : Nathalie KRZEMINSKI

**Secrétaire de séance** : Ludovic DAVID

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

**1°) - APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA PRECEDENTE SEANCE :**

**APPROUVE** le compte-rendu de la précédente séance en date du 08 AVRIL 2016, qui n'appelle aucune remarque ni observation particulière.

**2°) - ELEVES SCOLARISES A L'EXTERIEUR:**

Le Conseil Municipal accepte :

- la prise en charge des frais de fonctionnement de l'école de POISSON, pour l'année 2015-2016 pour 3 enfants soit 1.950 €.
- la prise en charge des frais de fonctionnement du SIVOS RPI ANZY-MONTCEAUX-VINDECY pour 5 enfants à raison de 320 € par enfant et par trimestre .

**3°) - TRAVAUX ETAGE MAIRIE :**

Le Maire informe le Conseil Municipal de l'état d'avancement du projet au regard des subventions. A ce jour, seuls les 3.000 € de la réserve parlementaire et les 7.237 € de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux sont connus (DETR). Le projet ne commencera qu'après attribution définitive de toutes les subventions si le montant prévu est atteint.

**4°) - INFORMATION PRET :**

Le Maire présente au Conseil les propositions de prêts pour le financement des travaux de l'étage de la Mairie. Les taux sont attractifs, mais le Conseil décide d'attendre de connaître le montant des subventions pour prendre une décision.

## **5°) - COMMUNAUTE DE COMMUNES :**

Madame Colette RISSO présente au Conseil le compte-rendu de la réunion de la Communauté de Communes relative à la fusion.

Les études de KPMG (cabinet d'études) font ressortir que les 3 communautés de communes ont des finances très saines.

Le Conseil Municipal prend acte de l'arrêté de Monsieur le Préfet de Saône-et-Loire concernant le projet de périmètre de schéma départemental de coopération intercommunale,

Le Maire **REGRETTE** cependant :

- le peu de temps laissé aux élus pour mener à bien ce projet,
- que la population n'ait pas été consultée,
- qu'aucune simulation financière et fiscale n'ait été réalisée afin de connaître les conséquences au niveau de la Commune et de ses habitants.

## **6°) - DEVIS FOSSES :**

Le Conseil Municipal accepte le devis des fossés de l'Entreprise BOURGEON , pour un montant de 2.872,80 € TTC . La terre sera roulée par des bénévoles et des membres du Conseil Municipal. Les travaux devraient être réalisés début septembre.

## **7°) - QUESTIONS DIVERSES :**

### **1 - ACTIVITES DES ENFANTS :**

Après renseignements pris auprès de l'Association des Maires, un règlement intérieur sera mis en place pour les enfants fréquentant les activités organisées par la Commune pendant les vacances scolaires.

### **2 - INVITATION DES ENFANTS :**

La remise des atlas pour le passage en 6ème aura lieu le vendredi 1<sup>er</sup> juillet à 18 h 00.

### **3 - CADEAU NAISSANCE:**

Il est rappelé aux personnes concernées que les cadeaux de naissance 2015 peuvent être récupérés jusqu'au 31 décembre 2016.

### **4 - REUNION ADMR :**

Monsieur Patrick BERLAND donne le compte rendu de l'assemblée générale de l'ADMR. Un rapport d'activité est disponible en Mairie où il peut être consulté.

### **5 - INFO TRI SELECTIF:**

Il a été constaté que, dans les conteneurs jaunes destinés à la collecte des emballages, on trouve des sacs d'ordures ménagères ou autres. L'utilisation des «sacs-poubelles» est interdite dans ces conteneurs à couvercle jaune. Le Conseil fait appel au civisme de chacun pour maintenir, voire même baisser, le coût de la collecte des ordures ménagères, coût qui passe par un tri préalable correct .

Le Maire signale également qu'un conteneur d'ordures a été volé et que son remplacement a été effectué.

#### **6 - DECORS DE NOEL :**

Le Maire informe le Conseil que plusieurs offres de décors de Noël sont arrivées (soldes jusqu'au 31 août). Le conseil prévoit l'achat d'une guirlande de traversée de route qui sera installée dans la côte précédant l'arrivée au bourg.

#### **7 – SYDESL-CITEOS - PROGRAMMATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC :**

Concernant l'entretien de l'éclairage public, le Contrat du SYDESL avec CITEOS a été renouvelé. Le Conseil accepte la proposition du Maire de faire appel à CITEOS pour programmer l'éclairage public et changer le boîtier.

#### **8 - CARAVANE DES FAMILLES :**

Contrairement à ce qui avait été annoncé au Conseil, la caravane des familles, dont le passage est prévu le 20 juillet, passera à la salle polyvalente de SAINT-YAN et non pas à VERSAUGUES. Des flyers ont été distribués aux enfants dans les écoles.

#### **9 - TIRAGE AU SORT DES JURES :**

Pour la 2ème année consécutive, aucun électeur n'a été tiré au sort pour les jurys d'assises.

#### **10 - CALENDRIER :**

Le Conseil fixe les permanences du samedi.

Le passage du jury de fleurissement est prévu le 1er août à 13 h 45.

La prochaine réunion aura lieu le vendredi 16 septembre à 20 h 30.

La séance est close à 22 h 45.

Le Secrétaire de séance,

Le Maire,

**Ludovic DAVID**

**Louis ACCARY**

### **CONGES D'ETE**

**Le secrétariat de Mairie sera fermé au public  
la semaine du 11 au 15 juillet soit le *mardi 12 juillet*,  
et la semaine du 22 au 26 août soit les *mardi 23* et *jeudi 25 août*.**

**Les permanences du samedi seront assurées.**